

TROILUS ANNONCE UNE TRANSITION STRATÉGIQUE DES ACTIONNAIRES

Le **22 avril 2024, Montréal, Québec** – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FRA : CM5R) (« Troilus » ou la « Société ») annonce que Sayona Mining Itée (« Sayona ») a cédé la totalité de sa participation dans Troilus. La semaine dernière, Sayona a vendu environ 19,2 millions d'actions Troilus à 0,63 \$ CA. Cette opération a été réalisée par le biais d'une vente d'un bloc de titres par un cabinet de courtage canadien de premier plan. Ces actions ont été acquises par un groupe d'actionnaires institutionnels majeurs nouveaux et existants. En outre, 1,2 million d'actions ont été vendues sur le marché libre.

L'entreprise Sayona, qui est devenue un important actionnaire de Troilus à la fin de 2022 à la suite de l'acquisition de certaines des concessions non essentielles de la Société, couvrant 985 km², a vendu sa participation dans la Société afin de renforcer son bilan. Troilus a conservé une redevance sur le revenu net de fonderie (« RNF ») de 2 % pour tous les produits minéraux provenant de ces propriétés (voir le communiqué de presse du 16 novembre 2022 pour plus de détails).

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « Nous remercions Sayona pour son partenariat et son soutien en tant qu'actionnaire important depuis 2022. Nous respectons sa décision d'optimiser son bilan, et nous sommes très satisfaits de la transition en douceur de leur participation à un consortium de grands investisseurs institutionnels mondiaux. Cette transition ne renforce pas seulement notre base d'actionnaires, mais réaffirme notre confiance dans notre orientation stratégique, dans le potentiel de croissance de la Société et dans notre engagement continu à générer de la valeur pour tous nos actionnaires. »

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus est une société minière canadienne qui se concentre sur les étapes de faisabilité, l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. La propriété de Troilus couvre 435 km² dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Depuis l'acquisition du projet en 2017, les succès continus de l'exploration ont démontré l'ampleur considérable du système aurifère de la propriété, qui contient actuellement 11,21 Moz d'équ.-or (508,3 Mt avec une teneur moyenne de 0,69 g/t d'équ.-or) dans la catégorie indiquée et 1,80 Moz d'équ.-or (80,5 Mt avec une teneur moyenne de 0,69 g/t d'équ.-or) dans la catégorie présumée, ce qui en fait le plus grand gisement d'or non exploité au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour obtenir plus de renseignements sur les paramètres clés, les hypothèses, les risques et les autres informations techniques et scientifiques relatives aux estimations des ressources minérales ci-dessus, veuillez consulter notre rapport technique intitulé « Technical Report and Mineral Resource Estimate

on the Troilus Gold-Copper Project, Quebec, Canada » (Rapport technique et estimation des ressources minérales du projet d'or-cuivre Troilus au Québec, au Canada) dont la date d'entrée en vigueur est le 2 octobre 2023. Ce rapport est disponible sur le site www.sedar.com.

Pour plus de renseignements :

Justin Reid

Chef de la direction

1 647 276-0050, poste 1305

justin.reid@troilusgold.com

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mises en garde

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant le calendrier, l'impact et d'autres aspects de l'étude de faisabilité, ainsi que des déclarations concernant l'impact de l'exercice des bons de souscription sur la Société. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraîneront un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux évaluations économiques préliminaires et aux autres études de faisabilité sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux précieux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie

minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.